



Acquisition d'un terrain à 2

Par **laforge philippe**, le 11/12/2017 à 19:52

Bonjour à tous,

J'espère trouver une réponse grâce à vous.

Un terrain constructible (500m²) se situe entre chez moi et mon voisin. La propriétaire souhaite vendre son bien. Afin de ne pas être embêté et de conserver le bien être, nous souhaitons acheter le terrain avec mon voisin. Comment faire juridiquement pour l'acquisition? Comment savoir si une construction est possible sachant que le terrain n'a que 10 mètres de large? Un autre client est intéressé pour y mettre ensuite des caravanes (gens du voyages).

Voilà le problème et plusieurs questions se posent.

Merci à vous tous pour vos réponses.

Par **youris**, le 11/12/2017 à 20:01

bonjour,

vous voulez acheter le terrain à deux c'est à dire en indivision ou acheter chacun la moitié du terrain ?

dans tous les cas, il faut passer par un notaire.

pour la possibilité de construction, il faut voir le service d'urbanisme de votre commune.

salutations